

À l'attention de Madame la Ministre des Sports, Roxana Maracineanu

Madame la Ministre,

Les Président(e)s de Fédérations Olympiques ci-dessous listées, sont attaché(e)s à atteindre les objectifs de performance sportive et à réaliser les missions d'intérêt général que vous leur avez confiées dans le cadre des conventions d'objectifs pluriannuelles que nous avons construites avec vous.

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance des « cadres techniques d'État » dans la réalisation de ces missions et la nécessité du maintien de leur statut.

L'administration publique assure les services considérés comme utiles à la société.

La fonction publique est un des moyens dont elle dispose pour satisfaire cet intérêt général.

Dans ce cadre, les CTS assurent la réalisation de missions d'intérêt général au bénéfice du plus grand nombre et par le sport dans les domaines suivants :

- Éducation (physique, mentale, intellectuelle et sociale)
- Formations et diplômes
- Sécurité des pratiquants
- Délivrance de titres
- Insertion, cohésion sociale
- Santé publique (Obésité – activité séniors – EPHAD...)
- Lutte contre les inégalités et sport pour tous
- Protection de l'éthique sportive (paris sportif – dopage – protection de la laïcité – lutte contre les discriminations...)
- Développement des activités dans les territoires carencés
- Intervention dans les quartiers d'éducation prioritaire
- Lutte contre la radicalisation
- Détection et protection des SHN
- Performance et Rayonnement de la France par ses sportifs

Transférer ces ressources humaines dans l'espace privé ne sera pas une économie budgétaire. Parce que ces 1600 postes coûteront plus cher (par le différentiel des charges sociales) si l'État respecte la compensation qu'il a annoncé verser aux fédérations. Le seul argument semble être la réalisation des objectifs de baisse des dépenses de l'État imposés par l'Union Européenne. Une spécificité du sport est reconnue par l'Union Européenne, faisons-la reconnaître.

Ce projet de transfert est dangereux pour les intérêts nationaux de rayonnement de la France au niveau sportif et des objectifs annoncés de médailles.

Les entraîneurs nationaux qui encadrent les EDF sont aujourd'hui placés dans l'incertitude professionnelle et déstabilisés alors qu'ils doivent manager les équipes nationales 2020, 2022 et 2024. D'ici 2025 beaucoup d'entre eux et certainement les meilleurs, auront trouvé des opportunités dans les équipes étrangères pour assurer leur avenir.

Nos fonctionnaires ayant fait briller la France, formés par la France, enviés à l'étranger, deviendront nos principaux concurrents.

Leur statut d'agent de la fonction publique était une motivation de leur engagement dans une carrière éphémère d'entraîneur national car il ouvrait une perspective d'évolution et progression dans des missions d'État pour le sport ou d'autres Ministères grâce à leurs compétences de management et leur capacité à transmettre leur expérience du dépassement de soi et la recherche de l'excellence.

L'annonce de l'évolution de la gestion des CTS a déstabilisé l'encadrement de nos Equipes de France, mettant en péril nos perspectives de résultats aux JO 2020, JO 2022 et JO PARIS 2024.

.../...

Quel est l'objectif visé en retirant le statut d'agent public aux 1 600 CTS qui œuvrent avec les 3,5 millions de bénévoles au bénéfice des 34 millions de sportifs. Somme dérisoire dans le budget de l'Etat au regard d'une telle nécessité ?

Nous, Président(e)s de Fédérations Olympiques, vous demandons, Madame la Ministre, de bien vouloir accepter un moratoire jusqu'après les jeux de Paris de 2024, date à laquelle les CTS vous auront démontré leur efficacité pour le rayonnement de la France et le développement du nombre de licenciés et leur place légitime au sein des corps des agents publics.

A Paris, le 12 avril 2019

FF Athlétisme	André GIRAUD, Président
FF Aviron	Jean-Jacques MULOT, Président
FF Badminton	Florent CHAYET, Président
FF Baseball et Softball	Didier SEMINET, Président
FF Basket-Ball	Jean-Pierre SIUTAT, Président
FF Boxe	André MARTIN, Président
FF Canoë-Kayak	Jean ZOUNGRANA, Président
FF Cyclisme	Michel CALLOT, Président
FF de Roller et Skateboard	Nicolas BELLOIR, Président
FF Equitation	Serge LECOMTE, Président
FF Escrime	Isabelle LAMOUR, Président
FF Football	Noël LE GRAET, Président
FF Golf	Jean-Lou CHARON, Président
FF Gymnastique	James BLATEAU, Président
FF Haltérophilie, Musculation	Jean-Paul BULGARIDHES, Président
FF Handball	Joël DELPLANQUE, Président
FF Hockey sur gazon	Olivier MOREAU, Président
FF Hockey-sur-glace	Luc TARDIF, Président
FF Judo	Jean-Luc ROUGE, Président
FF Karaté	Francis DIDIER, Président
FF Lutte	Alain BERTHOLOM, Président
FF Montagne et Escalade	Pierre YOU, Président
FF Natation	Gilles SEZIONALE, Président
FF Pentathlon Moderne	Joël BOUZOU, Président
FF Rugby	Bernard LAPORTE, Président
FF Ski	Michel VION, Président
FF Sports de Glace	Didier GAILHAGUET, Président
FF Taekwondo	Denis ODJO, Président
FF Tennis de Table	Christian PALIERNE, Président
FF Tir	Philippe CROCHARD, Président
FF Tir à l'Arc	Jean-Michel CLEROY, Président
FF Triathlon	Philippe LESCURE, Président
FF Voile	Nicolas HENARD, Président
FF Volley-Ball	Eric TANGUY, Président